



Inauguration du SOC de Monaco Cyber Sécurité par S.A.S. Albert II. De gauche à droite, Dominique Riban | Administrateur de Monaco Cyber Sécurité, Anthony Boira | Président Directeur Général du groupe Monaco Digital, S.A.S. Albert II, Sébastien Massé | Directeur Général de Monaco Cyber Sécurité – ©Jean-Charles Vinaj

# Au cœur du numérique



Le groupe Monaco Digital comprend : Monaco Digital, entreprise leader du numérique à Monaco ; Monaco Cyber Sécurité, organisation spécialisée en cyber sécurité qui met à disposition de ses clients le premier SOC privé monégasque ; Avangarde Consulting, société de conseil en stratégie numérique, basée en France.

En 2022, Monaco Digital Group réunit 280 experts du numérique et réalise un chiffre d'affaires de 53 millions d'euros. Des agences sont présentes à Monaco, Sophia Antipolis, Marseille, Lyon et Paris.

Propos recueillis auprès de **Françoise Milatos**, Directrice Générale Adjointe, Monaco Digital

©Estelle Martini



## Pouvez-vous nous présenter les activités de Monaco Digital ?

**Françoise Milatos :** Monaco Digital est une Entreprise de Services Numériques, conçue et développée pour couvrir l'ensemble des métiers du digital, plus particulièrement ciblée à l'origine pour répondre aux besoins de toutes les entreprises de Monaco, aussi bien les établissements publics que les entreprises privées, avec les particularités du marché monégasque.

Les activités sont opérées par des Centre de Services, organisés par spécialités : en effet, les métiers du numériques sont de plus en plus variés et nécessitent des expertises très différentes les unes des autres. Le premier métier, pour assurer les fondations de l'activité digitale, consiste à concevoir et installer les infrastructures et réseaux informatiques, avec tous les matériels et logiciels nécessaires. Le second,

l'infogérance, consiste à en assurer le fonctionnement opérationnel quotidien. L'infogérance permet aux entreprises de confier tout ou partie de la gestion de leurs infrastructures et le support de leurs utilisateurs à des équipes de professionnels, même pour les TPE/PME qui n'ont pas, en interne, suffisamment d'informaticiens dédiés. En parallèle à la gestion du socle technique, nous accompagnons nos clients dans la gestion des projets numériques liés à leur métier : choix et mise en œuvre de progiciels, transformation digitale des processus, dématérialisation, analyse de données, etc. Nos consultants savent comprendre les besoins métier, les traduire en solutions numériques, et trouver les produits du marché capables de répondre de manière adaptée. Notre approche du consulting est très opérationnelle. Enfin, nos équipes de développement et de maintenance d'applications créent des applications spécifiques qui complètent les progiciels métiers : les entreprises ont souvent des spécialisations qui nécessitent des adaptations spécifiques.

## Qu'en est-il de la cybersécurité ?

**F. M. :** La sécurité a toujours fait partie intégrante de nos préoccupations fondamentales. La dépendance de plus en plus grande des entreprises aux systèmes digitaux nécessite la mise en place d'un socle de sécurité adapté, et une vigilance constante contre les actes de malveillance. Pour répondre à cette exigence, nous avons voulu, dès 2015, recruter des spécialistes pour créer un centre de service dédié à la Cybersécurité. Ce centre de services cyber a été le premier à recevoir la qualification «PASSI» en Audit de Sécurité des Systèmes d'Informations par l'AMSN (Agence Monégasque de Sécurité Numérique). Depuis, le besoin en sécurité n'a cessé de se développer. En 2022, nous avons voulu donner un essor encore plus important aux activités de cybersécurité en créant la société Monaco Cyber Sécurité, une filiale 100 % dédiée, dont la mission est de protéger l'intégrité des données informatiques des entreprises privées et publiques, et de les aider à se prémunir des cyber attaques, qui sont en constante recrudescence.

S.A.S. le Prince Albert II nous a d'ailleurs fait l'honneur de venir inaugurer les nouveaux locaux de Monaco Cyber Sécurité le 2 mars dernier.

Nous avons notamment créé le premier SOC (Centre Opérationnel de Sécurité) monégasque, destiné à analyser les flux des systèmes d'informations de nos clients, afin de détecter de manière préventive les éléments à risque, les intrusions, et les actes de malveillance; nous avons également développé l'offre de réponse à Incident (CSIRT) pour gérer les situations de crise causées par les incidents de sécurité.

Les établissements de santé sont très concernés par ce sujet. Nombre d'entre eux, en Europe, ont été victimes d'attaques ou d'incidents de sécurité qui ont pénalisé le fonctionnement des services de soins; ils savent qu'ils doivent se renforcer, aussi bien dans le niveau de protection de leurs systèmes que dans la vigilance des utilisateurs, et dans la détection et la réponse aux alertes.

## Comment appréhendez-vous le Cloud et les enjeux associés ?

**F. M. :** L'évolution vers le Cloud est une nécessité incontournable pour toutes les entreprises, car elles ont de plus en plus besoin de puissance pour leurs traitements, et d'espace de stockage pour leurs données; cependant chacune doit définir les assets qui peuvent être migrés sur le cloud, choisir l'opérateur cloud adapté en fonction de la nature de ses activités et du niveau de sécurisation dont elle a besoin, et trouver son rythme de migration.

À Monaco, nous avons la chance unique de disposer d'un cloud souverain, qui offre des garanties de protection et de sécurisation des données uniques au monde. L'objectif de Monaco Cloud est d'offrir la possibilité aux entreprises de disposer de puissance et de capacité de stockage, tout en gardant leurs données sur le territoire, et en assurant le niveau de sécurité et de qualité de service qui font la réputation d'excellence de Monaco. En particulier, pour pouvoir assurer la protection des données de santé sur le territoire, Monaco Cloud prépare la qualification HDS (Hébergeur de données de Santé), qui sera effective avant fin 2023.

À Monaco, chaque entreprise peut choisir quelles données elle veut garder en interne, lesquelles elle peut mettre sur Monaco Cloud pour disposer de plus de puissance et d'espace de stockage tout en maîtrisant la localisation des données et leur niveau de protection, et lesquelles elle peut mettre sur un cloud public, pour bénéficier de certains services spécifiques qui ne sont pas tous présents localement.

Les liens entre Monaco Digital et Monaco Cloud sont très forts: nous nous sommes engagés dès le départ dans la création de l'opérateur souverain aux côtés du Gouvernement et nous accompagnons une grande partie de nos clients dans la migration vers Monaco Cloud. Pour nos équipes, c'est aussi un gros défi et une évolution importante, car le cloud représente un changement technologique majeur qui affecte tous les métiers du digital.

## Vous êtes partenaire d'Extended Monaco, le programme de transformation numérique de la Principauté de Monaco mis en œuvre par le Gouvernement Princier. Quel est votre rôle au sein de ce dispositif ?

**F. M. :** Nous avons en effet eu le privilège d'avoir été choisis par Frédéric Genta, dès les premiers mois de création du projet Extended Monaco, pour devenir partenaire privilégié du projet numérique du Gouvernement. Nous y participons de différentes manières :

Certains services du Gouvernement ont été externalisés chez nous pour permettre aux équipes de la DITN de se concentrer sur les nouveaux projets de digitalisation des services de l'Etat. C'est le cas notamment du Centre de Service de Support des agents de l'Etat, ou de la maintenance des applications informatiques spécifiques développées pour le gouvernement.

D'autres projets sont menés en co-construction entre les équipes du Gouvernement et celles de Monaco Digital, comme, par exemple, la construction de l'opérateur souverain Monaco Cloud.

**Des projets font l'objet d'appels d'offres et nous en avons gagné quelques-uns. Nous avons par exemple mené le projet de numérisation des collèges et lycées de la Principauté:** fourniture et installation des équipements numériques (PC, tablettes, tableaux numériques, etc.), mise en place de logiciels de classe virtuelle, formations des enseignants et des élèves aux nouvelles pratiques du digital.

Le domaine de la santé fait aussi partie des chantiers prioritaires d'Extended Monaco, pour lesquels Monaco veut être à la pointe du progrès dans le domaine du numérique. Nous avons participé à la mise en place de nouveaux équipements dans les établissements de la Principauté, à la formation des acteurs de la Santé sur les outils et usages du numérique, et à la sélection des progiciels qui ont pour vocation d'être localisés et adaptés pour le territoire. Le développement de Monaco Cloud et sa prochaine qualification HDS va offrir de nouvelles possibilités pour installer à Monaco des solutions numériques innovantes dans le domaine des soins médicaux, adaptées aux exigences de sécurité, de confidentialité et d'excellence de l'offre de santé monégasque.

## En France, Monaco Digital est à l'origine d'Avangarde Consulting. Quelle est la mission de cette filiale ?

**F. M. :** Nous avons en effet créé l'année dernière une filiale 100 % française: Avangarde Consulting, afin d'étendre nos activités en France. Avangarde Consulting regroupe des consultants spécialisés dans le conseil en stratégie et en management des PME, ETI, et a également la capacité d'adresser de grands groupes internationaux.

Les offres couvrent tous les aspects du conseil et de l'accompagnement pour la transformation numérique des entreprises, avec une forte expertise dans la cybersécurité et dans les projets d'évolution vers le cloud.

Nous avons ouvert des bureaux à Sophia, Aix, Lyon et Paris. Les équipes s'étoffent rapidement et ont déjà de très belles réalisations à leur actif.

## Quels sont vos liens avec les acteurs de la santé français et monégasques ? Quels services leur offrez-vous ?

**F. M. :** Monaco Digital accompagne depuis plusieurs années les établissements de Santé monégasques et français, aussi bien dans le public que dans le privé: centres hospitaliers, groupements nationaux de cliniques, cliniques indépendantes, associations de la médecine du travail, laboratoires, etc.

Nous opérons pour ces clients un large éventail de prestations, dans tous nos domaines de spécialité: en premier lieu, nous fournissons et installons des matériels et logiciels adaptés au contexte hospitalier, et nous mettons en œuvre des systèmes d'infrastructure serveurs, réseaux et stockage.

Nous avons également plusieurs contrats d'infogérance pour assurer la continuité d'activité des systèmes informatiques, en collaboration avec les équipes informatiques internes, qui sont souvent en nombre insuffisant pour opérer seules tous les services.

Nous réalisons également des missions de consulting, d'analyse ou d'assistance technique sur la transformation numérique des métiers de la santé. En France, les programmes «*Hôpital Numérique*», «*Hop'en*» et «*Séguir Numérique*» ont permis le déploiement des solutions de DPI (Dossier Patient Informatisé), de DMP (Dossier Médical Partagé), et de messagerie sécurisée, mais il reste encore beaucoup à faire car les technologies évoluent vite et l'appropriation des nouveaux usages est parfois difficile.

Nous avons également, comme évoqué plus haut, de plus en plus de missions liées à la cybersécurité : audit de sécurité, tests d'intrusion, sensibilisation des utilisateurs et des directions, renforcement de la sécurité des systèmes, etc. De nombreux établissements sont également intéressés par notre offre SOC, qui s'adapte très bien aux besoins des milieux hospitaliers.

### Des projets sont-ils en cours avec le CHPG ?

**F. M. :** Le CHPG est l'un de nos clients historiques et nous collaborons avec eux sur de nombreux sujets depuis plus de 10 ans :

Nous réalisons la fourniture et le déploiement des postes de travail (PC, portable, panel PC), en prenant en compte les spécificités d'organisation liées aux contraintes hospitalières.

Nous réalisons des missions d'assistance technique en s'intégrant aux équipes informatiques internes, qui ont une forte autonomie et une forte expertise dans la gestion de leur environnement, et avec qui nous avons créé des liens de collaboration solides.

Nous collaborons aussi depuis plusieurs années avec les équipes internes sur la maintenance et l'évolution de leurs systèmes SAP, notamment dans les domaines de la finance, des approvisionnements et de la logistique.

### Quelles sont vos perspectives d'évolution, notamment dans le secteur de la santé ?

**F. M. :** Le secteur de la santé fait partie de nos secteurs de prédilection et nous comptons bien garder et développer encore nos spécialisations dans ce domaine : nous avons développé une bonne connaissance des besoins et des pratiques des hôpitaux et cliniques privés et nous avons acquis de bonnes compétences, tant en termes de réglementation liée aux organes de tutelle (ARS, HAS, ANS...), que dans le domaine des éditeurs métiers et des solutions spécialisées.

Nous souhaitons en particulier devenir un partenaire référent des établissements de santé pour la sécurité, la protection et la confidentialité de leurs données. Pour répondre à cet objectif, nous nous appuyons à la fois sur notre équipe de consultants spécialisés en protection des données personnelles, mais également sur l'offre de sécurité opérationnelle de Monaco Cybersécurité (SOC, CSIRT). Sur ce sujet délicat, tout l'enjeu consiste à trouver les bons compromis qui permettront de mettre en place les règles et contraintes imposées par la sécurité tout en préservant la souplesse et le confort d'utilisation des personnels soignants.

**SITE WEB :** <https://monacodigital.mc>

**TÉLÉPHONE :** + 377 97 97 30 20

**MAIL :** [contact@monacodigital.mc](mailto:contact@monacodigital.mc)






**NOTRE ACTU :** <https://www.linkedin.com/monacodigital/>

 **monacodigitalgroup**  
au cœur du numérique



**monacodigital**





Leader du numérique en Principauté

-  Conseil & Gestion de projets numériques
-  Infogérance
-  Infrastructure & Réseau
-  Développement d'applications
-  Cloud



**monacyber sécurité**

Entreprise spécialisée en cybersécurité détentrice du premier SOC privé monégasque.

-  Protection des systèmes d'information
-  Analyse de risques
-  Construction d'architectures sécurisées
-  Détection & réponse à incident



**AVANGARDE  
CONSULTING**

Société de conseil en stratégie numérique basée en France

-  Conseil en stratégie
-  Intégration & Infogérance
-  Transformation digitale
-  Cybersécurité



Le groupe réunit 300 experts du numérique à Monaco, Sophia Antipolis, Aix-en-Provence, Lyon et Paris.



9 avenue Albert II | Le Copori | 98000 Monaco  
Tél : +[377] 97 97 30 20  
[contact@monacodigital.mc](mailto:contact@monacodigital.mc)  
[www.monacodigital.mc](http://www.monacodigital.mc)